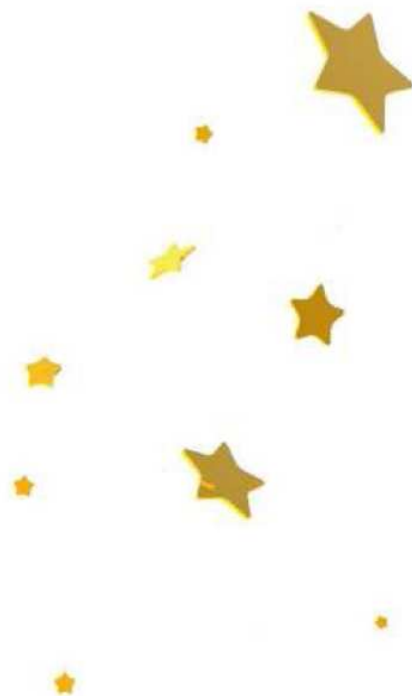


Info presse - **Partenaires**



ECOTROPHELIA France

Mercredi 29 & Jeudi 30 juin 2011

Espace Jeanne Laurent – Palais des Papes d'Avignon



- ▶ Communiqué CCI de Vaucluse

- ▶ Communiqué Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- ▶ Communiqué Conseil Général de Vaucluse

- ▶ Communiqué Association Nationale des Industries Alimentaires

- ▶ Communiqué INTERFEL

- ▶ Communiqué OSEO

- ▶ Communiqué Société Marseillaise de Crédit

- ▶ Communiqué Auchan



Le 29 juin 2011

La CCI de Vaucluse, partenaire fondateur d'ECOTROPHELIA

2011 voit la douzième édition de Trophéa et notre manifestation prend aujourd'hui une nouvelle dimension en devenant ECOTROPHELIA. En 2000, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse créait Trophéa avec l'ACTIA et Agroparc. Avec ces Trophées Etudiants de l'innovation alimentaire, la CCI marquait d'un geste fort son attachement à cette filière historique et capitale de l'économie du Vaucluse. Elle le faisait par le prisme de la formation, un domaine cher aux CCI, deuxième formateur derrière l'Education Nationale.

Nos "Trophées étudiants de l'innovation alimentaire", depuis leur création, ont vu près de 1000 étudiants présenter environ 200 produits alimentaires. Cette année 56 projets ont été déposés, 16 projets ont été retenus en finale. Félicitation à tous les participants et souhaitons à chacun une prospérité à venir, à l'image de certains produits qui ont fait l'objet d'une industrialisation et d'une mise en marché dans les circuits de la distribution française.

Le dernier exemple en date est le Trophelia d'argent 2010, projet porté par les étudiants de l'ENSCPB de Bordeaux et le centre technique AGIR, désormais commercialisée par la société JOKE de Bordeaux spécialisée dans les préparations pâtisseries. Nous pourrions également parler des saucissons de saumons commercialisés par la société Amoric, Trophelia de bronze en 2006, produits proposés sous le nom de Saumissons par les étudiants de l'Enitiaa de Nantes ou bien encore les bouchées gourmandes présentées à Trophelia 2009 par l'Isara de Lyon avec Mac Cain et les Toasty folies Trophelia d'argent 2008 avec la Société languedocienne de panification. Ces innovations créent véritablement une dynamique économique dans la filière.

La CCI de Vaucluse mène une action globale et structurante, car au-delà de Trophéa, nous avons créé avec la famille professionnelle de l'agroalimentaire et les partenaires le Pôle Européen d'Innovation des Fruits et Légumes (PEIFL), nous avons construit la Cité de l'Alimentation et nous avons fait l'ISEMA, institut supérieur européen de management agroalimentaire. Cette démarche prend aujourd'hui une dimension nouvelle avec l'implication de la Commission Européenne qui a consacré notre démarche au sein du programme européen «EcoTroFood». Il s'agit là d'une formidable opportunité d'évolution pour le dispositif que nous avons porté ensemble ces dernières années, qui ouvrira les portes de l'avenir au bénéfice des étudiants, des écoles et des entreprises.

Ce projet se décline sur trois ans et s'articule autour de trois axes prioritaires :

- La sensibilisation des étudiants à l'éco-innovation au travers de concours nationaux et européen dans la continuité de Trophéa France et de Trophéa EUROPE ;



- La création de nouveaux outils permettant de rapprocher le monde de la recherche et celui de l'entreprise, avec pour objectif la mise en place d'une base de données européenne au service des PME ;

- La valorisation des projets éco-innovants au sein des PME, notamment, par le développement d'un certificat de qualité spécifique.

Cette reconnaissance internationale fait d'Avignon la Capitale Européenne de l'éco-innovation alimentaire : une innovation alimentaire respectueuse des grands équilibres de l'Economie – Social – Environnement, piliers du développement durable.

En 2008, dans le cadre du SIAL (Salon International de l'Alimentation), la CCI de Vaucluse, avec ses partenaires, avait lancé le concours TROPHELIA au niveau européen avec la participation de 8 pays. En 2010, 10 pays participaient. Ce développement européen s'est réalisé grâce à l'implication des fédérations nationales alimentaires, regroupées au sein de la CIAA (Confédération des industries agroalimentaires de l'Union européenne).

Une telle réussite, n'aurait pu être possible sans le soutien indéfectible et depuis l'origine, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Département de Vaucluse, et d'OSEO, puis d'Interfel, du SIAL et d'autres partenaires privés comme la Société Marseillaise de Crédit depuis 2003 et de la Société Auchan depuis 2007. L'appui de la filière agroalimentaire et le soutien opérationnel de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ont clairement contribué au développement de TROPHELIA.

Merci à tous nos partenaires !

Contacts CCI Vaucluse
Président : François Mariani
Dominique Ladevèze, responsable organisation ECOTROPHELIA
Philippe Bondurand, directeur de la communication
Tél. 04 90 14 87 49 - pbondurand@vaucluse.cci.fr





Dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'innovation est un facteur clé favorisant la compétitivité des exploitations et des entreprises, ainsi que la qualité des produits alimentaires. Aussi, la Région soutient-elle toute forme d'innovation, au travers des programmes régionaux de recherche-expérimentation, mais également des initiatives comme les Trophéa, qui favorisent la création de produits alimentaires nouveaux par des équipes d'étudiants.

Encourager une dynamique d'innovation permanente : un des objectifs des PRIDES

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité des entreprises qui leur permet de maintenir leurs avantages concurrentiels et d'assurer ainsi la qualité et la durabilité des emplois régionaux. Aussi, la Région a-t-elle décidé de faire de l'innovation un des axes de sa politique économique de soutien à la création et au développement de PRIDES.

En effet, les Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire sont des réseaux d'entreprises, labellisés et soutenus par la Région. Leurs projets se basent sur une autre façon de penser l'économie qui englobe la solidarité et l'innovation au sens large, c'est-à-dire non limitée à la seule innovation technologique.

Cette initiative de la Région, qui constitue une première en France, a permis à ce jour de labelliser 29 PRIDES dont un dédié aux fruits et légumes qui fédère à ce jour 100 entreprises avec des grands groupes comme Bonduelle, Campbell, Conserves France, Pomona, Sodexo...

L'industrie agroalimentaire occupe une place prépondérante dans le tissu économique régional...

...tant par la création de richesses et d'emplois qu'elle génère, que par sa participation à l'attractivité du territoire. Les entreprises du secteur de la commercialisation et de la transformation de produits agricoles et agroalimentaires, malgré des fragilités parfois inhérentes à leur taille, disposent d'atouts liés à la valorisation de la production agricole régionale.

C'est pourquoi la structuration des filières agricoles, le renforcement de l'organisation économique et l'amélioration de la compétitivité des entreprises en vue d'une meilleure adaptation aux marchés, contribuent au développement économique du territoire et constituent pour la Région des objectifs importants.

Au titre de ses compétences en matière de développement économique, la Région a mis en place plusieurs dispositifs pour soutenir les investissements matériels des entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires, permettant ainsi l'adaptation des outils de production au nouveau contexte socio-économique. Ainsi, la Région accompagne chaque année une soixantaine de projets d'investissements d'entreprises de stockage-conditionnement et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires.

Contact Presse

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service de presse - Alexandra Matuscak

04 91 57 51 64 / 06 08 10 33 60 - amatuscak@regionpaca.fr



Trophéa 2011

Le Département se mobilise pour soutenir
les actions innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire

25 000 € du Département de Vaucluse
pour soutenir les Trophées Etudiants de l'innovation alimentaire

Afin d'encourager et valoriser les idées phares qui façonneront l'agroalimentaire de demain, le Département de Vaucluse accompagne, à travers ces subventions, l'édition 2011 des Trophées Étudiants de l'Innovation Alimentaire : Trophelia France et Trophelia Europe.

« Trophéa » est l'occasion pour le Département de participer activement à un rendez-vous majeur de l'industrie agroalimentaire. Partenaire depuis la création du concours,

Trophéa révèle le talent et la créativité des grandes écoles et des jeunes professionnels de l'agroalimentaire de demain. Créé voici 10 ans, le concours a pour objet la **création**, la **mise en œuvre** et le **développement de produits alimentaires nouveaux par des équipes d'étudiants** de formations supérieures scientifiques et commerciales. Il a connu en 2008 un développement à l'échelle européenne avec la participation de 8 pays.

Le Département agit pour le secteur agro-alimentaire vauclusien

Les industries agroalimentaires (IAA) représentent plus de 1 000 établissements en Région PACA, un quart de ces entreprises (230) est situé en Vaucluse, c'est dire l'importance de ce secteur dans l'économie de notre Département. En termes d'emplois, les IAA représentent plus de 8 000 emplois en Vaucluse.

Conscient de la nécessité d'accompagner le développement et la modernisation de ce secteur, le Département consacrera **en 2010 plus de 400.000 €** pour soutenir le développement des investissements structurants (Secteurs des IAA-Transformations, des caves viticoles et des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).

C'est dans cette logique que le Département de Vaucluse, dans sa volonté de dynamiser le secteur agricole et agroalimentaire, souhaite être présent auprès des jeunes étudiants et professionnels évoluant dans ce domaine.



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANIA soutient Eco-Trophéla, le concours étudiant de l'éco-innovation alimentaire

Paris, le 29 juin 2011 – **La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Vaucluse organise depuis plus de 10 ans le concours de l'innovation alimentaire, Trophéla, à Avignon. Formidable laboratoire d'idées et d'attractivité autour du secteur agroalimentaire, l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) s'y associe chaque année.**

Cette compétition nationale a pour vocation d'encourager la création alimentaire. Plus de 120 étudiants, issus des 20 plus grandes universités et écoles d'enseignement supérieur spécialisées dans l'agroalimentaire, présenteront un nouveau produit issu de leur imagination dans un format commercialisable, le 30 juin, à un jury de professionnels, présidé par Jean-René Buisson, président de l'ANIA.

Cette année, Trophéla fait peau neuve et devient Eco-Trophéla. Les étudiants devront désormais intégrer une dimension éco-responsable dans la conception et la réalisation de leur projet. Le développement durable étant un enjeu majeur pour le secteur agroalimentaire, tant sur le plan compétitif que sur les bénéfices apportés au consommateur, il est essentiel que les étudiants soient sensibilisés très tôt à cette nouvelle exigence.

Soutenant fermement l'extension de ce concept au-delà des frontières françaises, l'ANIA avait pour mission, depuis plus de deux ans, de porter cette initiative au niveau européen. C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'intégration du concours Eco-Trophéla au programme européen EcoTroFood 2011-2013¹, dont l'un des objectifs est la sensibilisation des étudiants à l'éco-innovation au travers de concours nationaux et européens.

Afin de développer ce concept partout en Europe, l'ANIA, dans le cadre du programme EcoTroFood, accompagne notamment les Etats membres dans leurs démarches pour monter ce concours au niveau national. Aujourd'hui, grâce à EcoTroFood, ce sont déjà 12 pays² qui participent à Eco-Trophéla.

¹ *EcoTroFood 2011 – 2013 est un programme européen ayant pour objectif de promouvoir et développer la créativité au sein des PME et de leur faciliter l'accès à l'éco-innovation. Il est soutenu par la Commission européenne et la Direction Générale des Entreprises en particulier.*

² *Les 12 pays participants à Eco-Trophéla sont : la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Islande, l'Espagne, la Russie, la Sloveenie, la Suisse, la Lituanie, la République tchèque, le Danemark et la Hongrie.*

Contacts presse :

Caroline de Saint Albin et Caroline Chadal - VFC Relations Publiques - 01 47 57 05 71/72
cdesaintalbin@vfc.fr ; cchadal@vfc.fr

Laure d'Astorg - Responsable de la Communication – ANIA - 01 53 83 86 19 - ldastorg@ania.net

« *Eco-Trophéla constitue un véritable vivier pour nos entreprises agroalimentaires, comme en témoigne les 25 produits commercialisés depuis sa création. La recherche et l'innovation sont des enjeux cruciaux pour la compétitivité de nos entreprises. C'est pourquoi, nous soutenons ce concours depuis son origine* » commente Jean-René Buisson, Président de l'ANIA.

Au-delà cette initiative, l'ANIA est fortement engagée dans la recherche et l'innovation alimentaire. Aujourd'hui, elle est impliquée dans 9 projets de recherche, dont elle fait bénéficier les avancées technologiques, nutritionnelles et sanitaires au plus grand nombre et notamment aux PME.

« *La recherche et l'innovation doivent devenir une priorité pour chaque entreprise. C'est en se différenciant que l'on peut gagner la bataille. Nous avons donc à cœur d'inscrire l'agroalimentaire dans la stratégie nationale de la France. C'est d'ailleurs à ce propos que nous avons participé à la mise en place de la plateforme technologique française, Food For Life, qui a vocation à renforcer l'innovation dans le secteur alimentaire. Force est de constater que, depuis la création de notre Commission Recherche il y a plus de 5 ans, beaucoup de chemin a déjà été parcouru !... Et nous continuerons à poursuivre nos efforts dans ce sens* » conclut Jean-René Buisson.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 22 fédérations nationales sectorielles et 18 associations régionales des industries alimentaires. Elle représente plus de 10 000 entreprises alimentaires de toutes tailles et de tous secteurs. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du 1^{er} secteur économique français.

www.ania.net

Contacts presse :

Caroline de Saint Albin et Caroline Chadal - VFC Relations Publiques - 01 47 57 05 71/72
cdesaintalbin@vfc.fr ; cchadal@vfc.fr
Laure d'Astorg - Responsable de la Communication – ANIA - 01 53 83 86 19 - ldastorg@ania.net



Trophéïa Innovation Fruits et Légumes : un challenge pour les étudiants !

Pour développer le marché des fruits et légumes frais, Interfel, l'*Interprofession des fruits et légumes frais*, doit aujourd'hui répondre à un enjeu majeur : favoriser l'accessibilité aux produits pour les consommateurs. Encourager l'innovation est assurément un moyen d'y parvenir.

Interfel, soutenu par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que par FranceAgriMer, participe avec enthousiasme, pour la 8^{ème} année consécutive, à Trophéïa - les Trophées Etudiants, de l'Innovation Alimentaire - créé à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse.

Interfel remettra le 30 juin 2011, à Avignon, le prix *Trophéïa Innovation fruits et légumes*, qui se décline en deux catégories :

- La catégorie "*Art Culinaire*", qui récompense un projet dont la recette, à base de fruits et légumes frais, est particulièrement innovante.
- La catégorie "*Accessibilité Service et Design*", qui récompense un projet dont le concept rend les fruits et légumes frais plus pratiques à consommer, en un mot plus accessibles (création de services associés au produit, design, ustensiles,...).

Par son soutien à Trophéïa, Interfel souhaite sensibiliser de nombreux étudiants au monde des fruits et légumes frais, en leur offrant l'opportunité de travailler un matériau passionnant, et en leur permettant de développer de nouvelles tendances de consommation.

Les précédentes éditions de Trophéïa ont révélées des produits inattendus pour les filières fruits et légumes frais. Interfel espère que la saison 2011 sera à la hauteur des attentes et des ambitions de ses professionnels.

Contact presse :

Muriel Vény

Tél : 01 49 49 18 82 • Mail : m.veny@interfel.com



l'entreprise des
ENTREPRENEURS

En appui des politiques nationales et régionales, OSEO - né du rapprochement de l'Anvar, de la BDPME, de la Sofaris et de l'All - finance et accompagne les PME dans les phases les plus décisives de leur existence. OSEO propose des solutions adaptées aux besoins des entreprises à chaque fois que le marché ne répond qu'imparfaitement à leurs besoins.

OSEO a pour mission de soutenir l'innovation et la croissance des PME, l'objectif étant d'assurer une plus grande continuité dans la chaîne du financement de leurs projets, grâce à la complémentarité de ses trois métiers : soutien à l'innovation, financement des investissements et du cycle d'exploitation en partenariat avec les banques, ainsi que garantie des financements bancaires et interventions en fonds propres.

OSEO apporte aux porteurs de projet des services d'ingénierie et d'accompagnement, dans le cadre d'une approche globale :

- **un accompagnement personnalisé** : expertise et appui à la gestion de projets innovants ;
- **un outil** financier de partage du risque : **les aides directes à l'innovation**, sous la forme de subventions, de prêts à taux zéro et d'avances à taux zéro, remboursables selon la réussite du programme sur le plan technique et commercial.

OSEO, partenaire majeur de TROPHELIA depuis l'origine du concours, est à vos côtés pour bien préparer vos projets.

L'adresse de notre site internet : <http://www.oseo.fr/>



La Société Marseillaise de Crédit soutient la 12^{ème} édition de Trophéa

Fondée en 1865, la Société Marseillaise de Crédit est un **acteur économique régional majeur** qui participe activement au développement de ses territoires.

Adossée à un grand groupe, le Groupe Crédit du Nord, lui-même filiale de la Société Générale, elle offre à plus de 200 000 clients la proximité d'une grande banque régionale grâce à ses 1 300 collaborateurs et à son réseau de 144 agences réparties sur tout le pourtour méditerranéen et la Vallée du Rhône.

Si par son cœur de métier, la Société Marseillaise de Crédit soutient naturellement l'économie régionale, elle s'engage également aux côtés de toutes les initiatives prises dans des domaines complémentaires et porteuses d'efficacité économique sur ses territoires.

Les actions permettant de favoriser l'esprit créatif et l'envie d'entreprendre des jeunes générations s'inscrivent dans cette logique.

Associée à Trophéa depuis 2003, la Société Marseillaise de Crédit est ainsi le plus ancien partenaire privé de ce rendez-vous majeur de l'industrie agroalimentaire et de l'enseignement du Vaucluse.

Ce partenariat, mêlant harmonieusement imagination et réalisme, plaisirs gustatifs et projets entrepreneuriaux, repose sur des identités communes :

- un même ancrage dans la région d'Avignon et de ses villes environnantes,
- une même expertise au service de la création : la Société Marseillaise de Crédit souhaite faire partager aux étudiants de l'ISEMA, son expérience dans les domaines de l'ingénierie financière à travers les interventions et la présence régulières de ses équipes d'Avignon et de ses Experts métier pour les accompagner dans la gestion et la mise en place de leurs projets,
- une même approche de l'esprit entrepreneurial : la Société Marseillaise de Crédit accompagne la création d'entreprise et l'envie d'entreprendre des jeunes générations par son soutien aux structures locales dédiées comme les Plates-Formes d'Initiatives Locales.

Contact Presse : Francis Papazian – 04 91 13 32 22

Partenaire officiel



capitale
européenne
de la culture

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 16.000.000 euros - SIREN 054 806 542 - RCS Marseille - N° TVA FR79 054 806 542
Banque et Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 357 (informations consultables sur www.orias.fr).

Siège Social : 75, rue Paradis – 13006 Marseille – Tél. 04 91 13 33 33 – Fax 04 91 13 55 15 – www.smc.fr



Créé en 1961, Auchan fête cette année 50 ans au service de ses clients.

Deuxième groupe de distribution intégrée, avec 124 hypermarchés, plus de 50 000 collaborateurs et 900 000 clients servis chaque jour, Auchan France dispose ainsi d'un observatoire privilégié du changement de consommation et des nouvelles exigences pour un « consommer mieux et moins cher ».

L'enseigne s'engage donc à proposer une offre alimentaire sûre, variée et de qualité, innovante mais aussi accessible à tous et issue de modes de production responsable.

Une exigence renforcée pour la qualité alimentaire

Chaque fournisseur alimentaire conclut avec Auchan un contrat de sécurité alimentaire précisant les exigences en matière d'hygiène et de respect des procédures qu'il s'engage à suivre. Il bénéficie ainsi d'un visa qualité, condition *sine qua non* pour collaborer avec l'enseigne.

Un engagement pour la bonne alimentation

En 2006, devant l'augmentation des pathologies liées à de mauvaises habitudes nutritionnelles, Auchan a décidé de lancer un programme d'actions concrètes en termes de nutrition « Bien se nourrir pour mieux vivre » qui comprend quatre points :

- Un système d'étiquetage plus complet et plus clair sur l'intérêt nutritionnel des produits à marques Auchan (926 produits ont vu leur recette reformulée depuis 2005)
- La reformulation des recettes des produits à marque distributeur pour diminuer les teneurs en sel, en sucre et matière grasse.
- La sensibilisation des enfants via le club Rik and Rok pour les 6-10 ans
- La promotion des fruits et légumes et du poisson

Par ailleurs, Auchan a développé depuis 2009 pour ses clients souffrants d'intolérance au gluten, **une gamme de produits « Mieux vivre sans gluten »** et se positionne ainsi comme pionnier et leader de ce marché.

Sur l'ensemble de ces avancées, Auchan a collaboré avec ses fournisseurs, notamment ceux, en majorité des PME, qui fabriquent ses produits à marque Auchan et Pouce (1^{er} prix)

Une offre alimentaire variée et de qualité accessible à tous

En parallèle, les équipes d'Auchan travaillent sur la composition d'une offre alimentaire accessible à tous, pour encourager chacun à consommer de façon équilibrée. Une attention particulière est portée aux modes de production durable et 14 000 produits à marque Auchan sont proposés aux clients. Ils allient qualité, praticité et prix attractifs.

Depuis deux ans, l'enseigne propose un îlot de 8 fruits et légumes à moins de 1 euro toute l'année et nouveauté en 2010 : une gamme de 50 produits bio à moins de 1 euro d'articles



du quotidien : lait, crème fraîche, conserves, légumes, yaourts, pâtes, biscuits... amenée à évoluer en fonction des attentes exprimées par les clients.

Dans la même dynamique, des portions de viande individuelles sont proposées au même prix et participent pleinement d'une bonne alimentation accessible.

Une priorité pour Auchan : les produits locaux

Auchan travaille avec 8 000 fournisseurs PME dont la moitié est composée d'entreprises de moins de 50 salariés. Elles représentent 38,7% des linéaires.

Depuis de très nombreuses années Auchan a engagé une politique de dialogue et d'échange avec les PME et TPE françaises : rencontres en régions, forums produits, contacts au sein de structures comme la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France qui regroupe plus de 700 entreprises de toutes régions, de toutes tailles, et de tous secteurs d'activité.

Auchan a la volonté affirmée de leur offrir de nouveaux débouchés. Cet engagement nous conduit à chercher en permanence des produits et des solutions innovantes pour développer le commerce de demain avec les PME et TPE françaises.

Partenaire de l'ISEMA depuis sa création, Auchan a toujours accompagné la dynamique de créativité et d'innovation alimentaire que la Chambre de Commerce et d'Industrie a voulu insuffler dans ce domaine. TROPHELIA est la parfaite concrétisation de cette dynamique et cette année encore Auchan en est un partenaire privilégié.